

Le saviez-vous ?

Le département est en charge de l'aide à **l'autonomie pour les personnes âgées**.

Un certain nombre de dispositifs existent dont l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA). **Mais ça ne suffit pas !**

Conserver l'autonomie est un objectif du maintien à domicile des personnes et sécuriser ce maintien est une priorité avec toujours la préoccupation de **lutter contre l'isolement** en créant du lien social.



70 % des personnes âgées ne souhaitent pas aller en maison de retraite (EHPAD)

Pour aller plus loin **concrètement** nous voulons :

- Accompagner les démarches de la famille par l'intermédiaire d'un **référént unique** auprès de la Maison Gironde Services
- Fournir des **bracelets d'alerte** aux personnes fragiles ou isolées
- Mettre en place un accompagnement des **aidants**
- Impliquer les associations pour la **jeunesse** avec celles auprès de nos **seniors**
- Instaurer une **tarification sociale** pour réduire le coût des EHPAD

! 1,5 million de seniors de plus de 75 ans souffrent d'isolement social, soit 1 sur 4.

D'ici à 2030, plus de 21 millions de seniors vivront en France, soit 3 millions de plus qu'aujourd'hui.



« 1 senior, 1 solution »

C'est garantir à chaque personne âgée une solution d'accompagnement